

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1488/SG/CG concernant une prise en charge' de frais d'évacuation, de traitement et de Séjour

n° 74-1488/SG/CG

Ministère
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Date de publication
18 septembre 1974

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1974

Date du numéro
10 octobre 1974

TEXTE INTÉGRAL

Sont pris en charge par le budget du Territoire les frais d'évacuation, de traitement et de séjour de M. Mahamoud Yeh Arreh, infirmier de 2° classe, 2° échelon du cadre territorial de la Santé publique à Djibouti, évacué sanitaire le 21 août 1974 sur l'hôpital Cochin, n° 27, Faubourg Saint-Jacques, 75674 Paris Cedex 14 (Service du professeur Léger).